



REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES  
À VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique  
des Nations unies

SOUS-COMITE JURIDIQUE  
63<sup>ème</sup> session (15 avril – 26 avril 2024)

### **Point 8– Rôle futur et méthodes de travail du Comité**

Déclaration de la délégation française

*= Seul le prononcé fait foi =*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Chers collègues,

La France soutient activement les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, le CUPEEA, et de ses sous-comités. Nous considérons que nos méthodes de travail doivent permettre des débats fructueux, respectueux et inclusifs.

A ce titre, nous saluons les avancées obtenues lors de la 66e session du CUPEEA, et notamment l'adoption de plusieurs propositions pour rationaliser l'ordre du jour, regrouper certains points et les traiter de manière consécutive.

Nous sommes également attachés à l'efficacité et à l'inclusivité des débats, dans le cadre des règles et méthodes de travail établies. C'est pourquoi nous tenons à rappeler notre attachement au multilinguisme et à l'égalité de statut de toutes les langues de travail.

La France considère que l'effort normatif international a permis des avancées considérables et doit être continuellement poursuivi et approfondi. Mais il convient également que cet effort international soit doublé d'efforts nationaux. Nous tenons à souligner l'importance d'un modèle régional de coordination de la gestion du trafic spatial, selon une approche incrémentale et reposant sur la connaissance et la surveillance de l'espace, en anglais, space situation awareness et space surveillance and tracking.

Je vous remercie./.